



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL



Publications



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 23/376

Les services du FMI concluent une mission en République du Congo

le 3 novembre 2023

Les communiqués de presse de fin de mission contiennent des déclarations des équipes des services du FMI qui rendent compte de leurs conclusions préliminaires après leur visite dans un pays. Les avis exprimés dans la présente déclaration sont ceux des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement à ceux du conseil d'administration du FMI.

Brazzaville, République du Congo: Une mission du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par Roland Kpodar a séjourné à Brazzaville du 23 octobre au 2 novembre 2023 pour mener des discussions dans le cadre de la quatrième revue du programme des autorités soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) approuvé par le Conseil d'Administration du FMI le 21 janvier 2022. À l'issue de la mission, M. Kpodar a fait la déclaration suivante :

« L'équipe du FMI se félicite de l'engagement renouvelé des autorités à mettre en œuvre les politiques nécessaires pour préserver la stabilité macroéconomique, promouvoir une croissance durable et inclusive, assurer la viabilité budgétaire, et mettre en place une gestion durable de la dette. »

« La croissance économique devrait atteindre 4 % en 2023. La production dans le secteur pétrolier a augmenté au cours du premier semestre après trois années de contraction, grâce à l'entrée en production d'un nouveau champ pétrolier, une tendance à la hausse des investissements et la résolution de problèmes techniques qui entravaient la production. L'investissement privé et la consommation connaissent une reprise progressive portée par une performance robuste du secteur agricole, de l'industrie alimentaire, des constructions et des services. La croissance économique, portée principalement par le secteur non pétrolier, devrait se renforcer pour atteindre une moyenne de 4 % à moyen terme. »

« Des avancées notables ont été réalisées au cours de la mission dans les échanges sur les mesures politiques visant à favoriser la consolidation budgétaire et à faire progresser les réformes structurelles clés. Au rang des priorités figure la création d'espace budgétaire : (i) en stimulant la mobilisation des recettes intérieures au moyen de la rationalisation des exonérations fiscales ; (ii) en accordant la priorité aux dépenses sociales essentielles et à l'investissement dans les infrastructures clés ; et (iii) en rationalisant les subventions accordées au secteur de l'énergie, accompagné de mesures sociales d'atténuation en faveur des populations les plus vulnérables. Des efforts soutenus sont aussi nécessaires pour renforcer la mise en œuvre des réformes structurelles afin de renforcer la gestion des investissements publics, améliorer la gouvernance, et assainir les finances publiques. Ceci afin d'ancrer durablement la consolidation budgétaire, réorienter les dépenses vers les besoins sociaux et les infrastructures essentielles, maintenir la dette publique à des niveaux viables, et ainsi jeter des bases solides pour une économie plus forte et plus diversifiée. »

« L'équipe remercie les autorités pour leurs discussions ouvertes et constructives. Des échanges virtuels se poursuivront dans les prochains jours pour finaliser les détails de la mise en œuvre de ces politiques afin de parvenir à un accord au niveau des services. L'achèvement de la revue sera soumis à l'approbation du conseil d'administration du FMI. »

Département de la communication du FMI

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

ATTACHÉ DE PRESSE: NICOLAS MOMBRIAL

TÉLÉPHONE: +1 202 623-7100 | COURRIEL: MEDIA@IMF.ORG